## VENTES A L'ENCAN.

# Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE CONTENU ET LE BAIL DE BUVETTE,

Vins, Liqueurs, Installations, etc., du "Lugger Exchange No 1" Sur la Levée au pied de la rue Ursulines.

—AUSSI—

Meubles de Maison, Bijouterie et Effets Mobiliers,

Au No 613, avenue des Champs-Elysées.

A l'Enchère Publique

En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 octobre 1901 et rendu dans la succession de Mme Maria Redenbach No 65,839 du dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI, 13 NOVEMBRE 1901.

1° A "The Lugger Exchange No 1", sur la levée, au pied de la rue Ursulines, à 10 heures A. M.

Tout et singulier, les contenus, vins, liqueurs, cigares, meubles, ustensiles de ladite buvette. Aussi le terme non expiré du bail de cela, expirant le 21 juillet 1902.

2° Sur les lieux No 613 avenue des Champs-Elysées, à 11 heures A. M.:

Tout et singulier les meubles de maison, bijouterie piano, coffre fort en fer, etc., contenus là dedans.

Conditions—Comptant, avant livraison.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Encanteurs, Bureaux Nos 832 et 834 rue Commune.

Wynne & Rogers, A. P. Rossi, Arthur Landry, avocats.

1 nov—1 3 10 à date

## Liste des navires dans le port

STEAMERS

| Nom | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Alexandrian | Liverpool | 1er dist 37 |
| Australia | Anvers | 2me dist 46 |
| Alabama | Port Limon | 1er dist 13 |
| Betty | Trieste et Venise | rue 3me |
| Barrister | Liverpool | Pte tier |
| Bish Bat | Continent | Southport |
| Carrigan Head | Belfast et Barry | rue 7me |
| Cayo Soto | Londres | Westwego |
| Cheltenham | Brême | Stuyvesant dock |
| Cimeno | Honduras | 3me dist 30 |
| Dunaby | Continent | 3me dist 27 |
| Dinnamore | Gênes | Stuyvesant dock |
| Elswick Park | Brême | 4me dist 48 |
| El Norte | New York | Alger |
| El Dorado | New York | Alger |
| Geo Fymon | Havre | 4me dist 48 |
| Juanita | Cuba | Alger |
| Heathmore | Liverpool | rue Harmon's |
| Isola di Levanso | Marseille et Gênes | Stuyvesant dock |
| Inishowen Head | Havre | rue 9me |
| Juno | Continent | 4me dist 44 |
| Lady Armstrong | Rotterdam | Gretna |
| Lurne | Rotterdam | Chalmette |
| Manchester Shipper | Manchester | 4me dist 43 |
| Manila | | 3me dist 30 |
| Mechanician | Afrique | Southport |
| Mount Temple | Afrique | Southport |
| Morgan | Laid up | Alger |
| Noviembre | Havre | Point |
| Ortan | Havre | 4me dist 41 |
| Pampa | Havre | 4me dist 42 |
| Sallust | Liverpool | 4me dist 42 |
| S Oteri | Belize | 3me dist 30 |
| Thomiste | Rotterdam | Stuyvesant dock |
| Thempre | Hambourg | Chalmette |
| Urquiola | Havre | 4me dist 44 |
| Whitney | Laid up | [illegible] |
| Zeepinck Bat | Marseille | Westwego |
| BARQUES | | |
| Antioch | | Southport |
| Venturoso | Portugal | rue 4me |
| GOELETTE. | | |
| Wm K Park | Boston | 1er dist 13 |

## Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship El Cid, Baker ...... parti 26 oct.
Steamship Proteus, Gager ....... parti 26 oct.
Steamship Thomis, Anderson ..... parti 24 oct.
Steamship Knickerbocker, Post ..p. 30 oct.
Steamship El Valle, Quick ......... parti 24 oct.
LIVERPOOL.
Steamship Costa Rican, Woodwardpar 16 oct.
Steamship Hyades, Grindrod ....parti 16 oct.
Steamship Nicaraguan, Japha .....parti 4 oct.
Steamship Traveller, Tennant....parti 12 sept.
Steamship Bertodiam, Owen.....parti 26 sept.
Steamship Texan, Land .........parti 19 sept.
Steamship Mira, Vincent ........parti 20 sept.
Steamship Dictator, Brown.... parti 25 sept.
Steamship Darien, Myles ......parti 26 sept.
Steamship Tampican, Pickthal parti 24 oct.
Steamship Wanderer, Hunter... parti 24 oct.
MANCHESTER.
Steamship Eswick Lodge, Bank parti 12 oct.
LONDRES.
Steamship Cayo Blanco, Denton .....parti 9 oct.
BARRY.
Steamship Rodney, Alkeman ...... parti 21 oct.
Steamship Yedde ............ parti 12 oct.
S S Rathlin Head, McCalment.. parti 19 oct.
SHIELDS.
Steamship Madeline, Rasmussen parti 12 oct.
Steamship Lord Roberts, Davie..parti 13 oct.
Steamship Inchdune, Ashby ....parti 10 oct.
Steamship Darga, Whiteway.... parti 16 oct.
RIO DE JANEIRO.
Steamship Colonia.............. parti 4 oct.
Steamship Phidias, Allen....... parti 17 oct.
ANVERS
Steamship Hoerde, Bruhn ...... parti 24 oct.
Barque Bossuet, Ledenier.......partie 31 août.
MARSEILLES
Steamship Massilia, Joubert .... parti 7 oct.
ALGOA BAY.
Steamship Atlantian, Wallace... parti 8 oct.
PORT NATAL.
Steamship Montenegro, Clare... parti 7 oct.
Steamship Milwaukee, Shallis.....parti 13 oct.
Steamship Montezuma, Owen .. parti 22 oct.
PORTO PRAYA.
Steamship Lorie, Grahl ......... parti 12 oct.
PHILADELPHIE.
Goelette Gen E S Greeley .........parti 20 oct.
Goelette Cordelia E Hayes, Rosenparti 10 oct.
HULL.
Steamship Othello, ............ parti 13 oct.
BELFAST.
S S Rathlin Head, MacCalment.. parti 16 oct.
LISBONNE.
Barque Padosa, Roskamp ......parti 16 oct.
HAVRE.
Steamship Glenarm Head, Brennamper 22 oct.
MONTEVIDEO.
Steamship Hortensius, Clegg..... parti 21 oct.
TENERIFFE
Steamship Cicerone, Milburn.. parti 20 oct.
Steamship Brookside, Dabner .... parti 21 oct.


Le Service le plus Rapide et le Meilleur.

Avant des Chars-Dortoirs Journellement pour

MONROE, Lne.

Quitte la Nouvelle-Orléans à 10.00 heures P. M.

Voyez A. F. GRAHAM. Agent de Billets au Vile Nouvel Hôtel St-Charles.

La Belle Passe Christian.

Le Newport du Sud.

Mexican Gulf Hotel.

L'hôtel le plus grand, le mieux monté, le plus moderne et le seul de première classe sur les côtes du Golfe.

NOUVELLES CABANES A BAIN—Apportez votre costume de bain. La Philarmonie Ladies Orchestra de Chicago fournit la musique au MEXICAN GULF HOTEL. Pour les prix s'adresser à J. C. B. TIMBERLAKE, Pass Christian, Miss. 16juin—


## VENTES A L'ENCAN

# Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### ILET DE TERRE DE VALEUR

SUR LE NOUVEAU BASSIN.

Convenable pour manufacture ou autre usage Chemin coquillé et débouché sur la façade via le Bassin et Lac au Golfe et chemin de fer I. C. et Mississippi Valley. Se trouvant précisément dans le fond et fait un des site de la plus grande valeur ayant jamais été offert, comme manufacture.

Succession de Samuel Powers.

No 42,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 21 novembre 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncière, 311 rue Baronne.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 12 août 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, borné par les rues Versailles, maintenant Aglos, et St Pierre, maintenant Broadway, l'avenue Marley, maintenant rue Pine et le débarcadère ou chemin coquillé, contigu au New Orleans Navigation Canal étant l'ilet No 1, du vieux faubourg Marley et maintenant l'ilet No 742 de cette ville, ayant une façade sur la rue Versailles ou Aglos de deux cent cinquante (250) pieds, deux cent cinquante (250) pieds sur le chemin coquillé ou le débarcadère ou grand chemin, trois cents (300) pieds sur la rue St Pierre ou Broadway et trois cents (300) pieds sur l'avenue Marley ou rue Pine, toutes mesures plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an garantie par liens du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

30 oct—30 27—nov 3 10 17 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE

### JOLI COTTAGE SIMPLE,

2724 Bienville, près la rue Broad

Contenant deux grandes chambres, grande cour, allée pour voiture et retirée de la banquette.

Succession de J. G. Kegel et Catherine Kegel, consolidée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 63,598.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 septembre 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Broad, White et Douane désignée par la lettre T, et mesurant vingt six (26') pieds deux (2") pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent trente quatre (134') pieds neuf (9") pouces et quatre (4''') lignes entre lignes parallèles, et commençant à une distance de cent quatre vingt un (181) pieds un (1") pouce et quatre (4''') lignes de l'encoignure des rues Broad et Bienville.

Conditions—Comptant: Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat.

12oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Joli Grand Cottage DOUBLE

Et lot Contigu, 1006, 1020 et 1022 Avenue Lafayette, près Remparts.

Entouré de tous les agréments.

—Succession de J. Paul Lafaye.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 49,711.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 8 octobre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir

1° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette (autrefois rue Enghien) les rues Musique, Remparts et St-Claude, laquelle dite portion de terre, d'après le devis d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, daté le 29 août 1895, commence à une distance de cent seize pieds, deux pouces et deux lignes de la rue Remparts, et mesurant en mesure américaine dix neuf (19') pieds et deux (2''') lignes de face à l'avenue Lafayette, dix huit (18') pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude de quatre vingt sept (87') pieds huit (8") pouces et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Remparts de quatre vingt un (81') pieds, cinq (5") pouces et sept (7''') lignes et est composée d'une portion la plus près de la rue St Claude du lot de terre désigné par le No Trois sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 19 janvier 1835 et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire, le 8 avril 1836.

2° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que le ci dessus, et mesurant en mesure française cinquante trois (53') pieds, un (1") pouce de face à l'avenue Lafayette, quatre vingt dix neuf (99') pieds cinq (5") pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix (90') dix (10") pouces de profondeur sur l'autre, cinquante (50') pieds, trois (3") pouces sur la ligne de profondeur et ayant une profondeur moyenne de quatre vingt dix (90') pieds, neuf et demi (9 1/2") pouces.

Les améliorations comprenant le joli et bien construit cottage double, contenant de chaque côté cinq extra grandes chambres, hangar et allées et est connu comme les Nos 1020 et 1022 avenue Lafayette.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication garantie par lien de vendeur et hypothèque; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. F. Walton, avocat.

12oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

## NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 1er NOVEMBRE 1901.

Bas du fleuve—LOUISE, à 11 A M
Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bayou Lafourche et Haut du fleuve—LAFOURCHE, à 12 M

SAMEDI, 2 NOVEMBRE 1901.

Bayou Lafourche et haut du fleuve—CHICKASAW, 12 M
Rivière Rouge—RED RIVER, à 5 P M
Vicksburg—VALLEY QUEEN, à 5 P M

## VENTES A L'ENCAN.

# W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### UNE OFFRE ATTRAYANTE —DE— PROPRIETES DE CHOIX ET DE VALEUR A L'ENCAN,

MARDI, 5 NOVEMBRE 1901.

Dans l'affaire de la succession de Conrad Usland.

No 65,254. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI le 5 novembre 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne entre Gravier et Union où les plans démontrent tous les détails et dimensions, conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, et rendu le 27 septembre 1901 et signé le 3 octobre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur alors et là assemblée les propriétés ci-après décrites à savoir:

(1) Un certain ilet de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, divisé en 27 lots d'après le plan annexé fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 8 juillet 1901; ledit ilet étant borné par l'avenue Washington, les rues Upperline, Roman et Derbigny, lesdits lots étant numérotés de 1 à 27 inclusivement et mesurant comme suit:

Lot No un forme l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Derbigny et mesurant 33 pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur cent trente pieds de profondeur et face à la rue Derbigny, et les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles; et lot numéro neuf formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Roman et mesurant 33' 3" 7''' de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Roman de 130 pieds. Lots Nos 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Roman, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 125' 2" 7'''. Lot No 14 formant l'encoignure des rues Roman et Upperline et mesurant 32' 10" 3''' de face à la rue Upperline et a une largeur dans le fond de 32' 3" ..., et a une profondeur et façade sur la rue Roman de 123' 11" 7''' et a une profondeur de 129' 10" 2''' sur la ligne le divisant du lot No 15. Lot numéro 15 mesurant 30' 5" 2''' de face à la rue Upperline, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 129' 10" 2''' sur la ligne le divisant du lot No 14, et 135 pieds 1" 5''' sur la ligne le divisant du lot No 16. Lot Numéro 16 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline, 30' de largeur dans le fond, sur une profondeur de 135' 1" 5''' sur la ligne le divisant du lot No 15, et 140' 5" sur la ligne le divisant du lot No 17. Lot No 17 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline, 30' de largeur dans le fond, par une profondeur de 140' 5" sur la ligne le divisant du lot No 16, et 145' 8" 3''' sur la ligne le divisant du lot No 18. Lot No 18 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline, trente pieds de largeur dans le fond, par une profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro 17 de 145' 8" 3''', et sur la ligne le divisant du lot numéro 19 de 150' 11" 6'''. Lot numéro 19 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline, 30' de largeur dans le fond, par 118' 11" 6''' sur la ligne le divisant du lot numéro 18, et une profondeur de 124' 3" 1''' sur la ligne le divisant du lot numéro 20. Lot numéro 20 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline 30' de largeur dans le fond, par une profondeur de 124' 3" 1''' sur la ligne le divisant du lot numéro 19, et 129' 6" 4''' sur la ligne le divisant du lot No 21 et lot numéro 21 mesurant 30' 5" 3''' de face à la rue Upperline, trente pieds dans le fond, par une profondeur de 129' 6" 4''' sur la ligne le divisant du lot numéro 20, et une profondeur de 134' 9" 7''' sur la ligne le divisant du lot numéro 22. Et lot numéro 22 formant l'encoignure des rues Upperline et Derbigny et mesurant 32' 10" 2''' de face à la rue Upperline, 33' 3" 6''' de largeur dans le fond, et une profondeur de 134' 9" 7''' sur la ligne le divisant du lot Numéro 21, et une profondeur et façade sur la rue Derbigny de 140' 8" 1''. Lots Numéros 23, 24, 25, 26 et 27 mesurant chacun trente deux pieds de face sur la rue Derbigny, et une largeur dans le fond de trente deux pieds, et lot Numéro 23 a une profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Upperline et la divisant du fond des lots Numéros 22, 21, 20 et 19, de 123' 3" ..., et la même profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot Numéro 24, et lots Numéros 24, 25, 26 et 27 ont chacun une profondeur entre lignes parallèles de 138' 3" 6'''.

(2) Un certain lot de terre avec améliorations, situé dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Joséphine, S. Robertson et Jackson, désigné par la lettre A sur l'annexe d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 8 juillet 1901, et mesurant 32' 2" 1''' de face à la rue Magnolia sur 100 pieds, formant l'encoignure des rues Joséphine et Magnolia. Les améliorations consistent d'un cottage double connu comme Nos 2100-2102 rue Magnolia, contenant quatre chambres de chaque côté.

(3) Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, laquelle est contigue et désigné par la lettre B et mesurant 32 pieds et 4 lignes de face à la rue Magnolia, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2104 et 2106 rue Magnolia, contenant quatre chambres de chaque côté.

(4). Un certain lot de terre, avec améliorations situé dans le même ilet et district que les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites et désigné par la lettre "C" sur ledit arpentage et mesurant 50' 9" 3''' de face à la rue Magnolia, la même largeur dans le fond, par une profondeur entre lignes parallèles de 100'.

Les améliorations consistent en une écurie.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a à un an ou un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Frederick Zengel, notaire.

Horace E Upton, John B. Upton, avocats des plaignants, bureau 321 rue Carondelet.

Frank Zengel, avocat du défendeur, bureau 627 rue Gravier.

5 oct—5 6 13 20 27—nov 3 4 5

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de T. J. Callaghan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 66 090—Division C.—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu T. J. Callaghan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
24 oct—24 28—nov 2

Succession de T. J. Flannery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,476—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edward McDevitt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
Geo. Montgomery, avocat.
24 oct—24 28—nov. 2

## VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Emory E. Norton.

No 64,262—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le LUNDI, 4 novembre 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1421 rue Canal près de la rue Marais, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 octobre 1901, par l'Hon. Juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un lot de meubles de maison, pour l'inventaire s'adresser au Bureau des Encanteurs.

Conditions—Comptant.

28 oct—28 27—nov 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriétés de Choix de la rue Canal.

SUCCESSION DE EMORY E. NORTON.

No 64,262—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D

Voir les plans à la Bourse.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres de vente signés par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 24 juillet 1901 et 2 septembre 1901 respectivement, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Six certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Marais et Tremé et contigus les uns aux autres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies servitudes et dépendances y appartenant, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, sur un devis dressé par S. G. De L'Isle, voyer, le 29 juillet 1901, et homologué par la Cour le 21 août 1901 et enregistré et mesurant comme suit, à savoir:

Lot A mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 99 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Douane et sur la ligne du côté opposé vers la rue du Canal il mesure 42 pieds de profondeur, delà à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; delà à angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal il mesure 56 pieds 5 pouces et 4 lignes; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais, il mesure 12 pieds 3 pouces formant ainsi la ligne du fond du dit lot A.

Les améliorations sont connues comme le No 114 rue Marais et comprenant une splendide résidence en briques à 3 étages et comprenant comme suit: Vestibule et deux chambres à chaque étage, avec galerie sur la façade au deuxième; la bâtisse au fond contenant cuisine, office, etc. La maison a une allée, citerne, etc. cour et banquette pavée en briques.

Lot B mesurant 40 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal, la même largeur dans le fond sur 85 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Marais et 85 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le séparant du lot C. Les améliorations sont connues comme les Nos 1429 et 1423 rue Canal et comprennent une jolie et substantielle propriété [illegible] couverte en ardoises, avec mansarde, et contenant de chaque côté 3 grandes chambres et 3 chambres et galerie dans la mansarde; aussi une bâtisse en bois à deux étages contenant une chambre à chaque étage.

Le lot C mesurant 29 pieds 5 pouces de face sur la rue du Canal sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Marais; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal et mesurant 2 pieds, 4 pouces et 4 lignes; de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal, il mesure 27 pieds 4 lignes, ainsi formant la ligne du fond dudit lot C et sur la ligne de côté opposée vers la rue Tremé, il mesure en profondeur 101 pieds 9 pouces.

Lot D. mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Canal, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles le séparant des lots C et E respectivement; le lot a une petite écurie dans le fond.

Lot E mesurant 24 pieds 3 pouces et 8 lignes de face sur la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais et sur l'autre ligne du côté opposé vers la rue Tremé mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal 14 pieds; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais 23 pieds 9 pouces; de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal mesurant 20 pieds 3 pouces 8 lignes ainsi formant la ligne du fond dudit lot E.

Les améliorations sont connues comme No 1421 rue Canal, et comprennent la jolie et substantielle résidence en briques à trois étages contenant au rez de chaussée large vestibule, grand salons doubles avec manteaux de cheminées en marbre et installations, etc. Aussi office, galerie dans le fond, salle-à-manger, cuisine, chambre-à-bain, escalier dans le fond, etc. Le premier et second étages contenant 11 chambres, cabinets, vestibule, galeries, chambre de bain, etc. Toute la maison est en bon ordre et est bien finie et tapissée.

Lot F mesurant 31 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Tremé, et sur la ligne du côté opposé vers la rue Marais mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal mesurant 14 pieds, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais mesurant 23 pieds 9 pouces, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal mesurant 45 pieds, ainsi formant la ligne du fond dudit lot F.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1, 2 et 3 ans, représenté par billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert des polices d'assurances aux porteurs des billets hypothécaires, l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, payant pour les timbres du revenu intérieur des E.-U., sur les actes de vente et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. G. Fermento, notaire, aux frais des acquéreurs.

Henri Chiapel's, avocat.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

### MAISON DOUBLE

A DEUX ETAGES, DE CHOIX ET BIEN SITUEE.

Nos 1533 et 1535 rue Félicité, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania.

Succession de Ferdinand Marks.

No 65,207 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 octobre 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, y appartenant ou de quelque sorte y dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, la rue Urania, l'avenue St Charles, les rues Polymnie et Prytanée et connu comme lots Nos 4, 5 et 6 et partie du lot No 8 sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, daté le 1er janvier 1866, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant T. S. Starck, ancien notaire, le 20 juin 1866, ladite portion de terre mesure 66 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Urania et 35 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Félicité, faisant une façade totale de 96 pieds 6 pouces 3 lignes sur une largeur dans le fond de 95 pieds 9 pouces 4 lignes et a une profondeur de 159 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Prytanée et 151 pieds 8 pouces 6 lignes sur le côté le plus près de la rue St Charles où il est bornée par une allée commune.

Les améliorations comprennent une jolie et solide résidence double en bois à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, et retirée de la banquette et contenant de chaque côté grande galerie sur le devant, grande vestibule, vastes salons doubles, salle à manger, office, salle à déjeuner, cuisine, escaliers dans le fond, hangar, citerne, etc., et ayant sur un côté une grande cour avec écurie et passage pour voitures. Le premier étage contenant de chaque côté galerie sur le devant, vestibule, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galerie dans le fond. Le mansarde contenant de chaque côté deux chambres bien finies. La maison est bien finie partout. Toutes les chambres sont tapissées. Cour et banquette pavées. La maison est en bon ordre; 1533 se loue $41 60 par mois, et 1535 se loue pour $35.00 par mois.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à un et deux ans ou à un an, le tout à l'option des acquéreurs, la portion à crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantis par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu, et l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

# Sancho & Dupont.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Splendides sites pour bâtir et cottage à six chambres,

Dans le Troisième District, vis-à-vis le Dry Dock des Etats Unis.

Succession de Mme Mary Newman, femme de Peter Donald—No 65,635—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SANCHO & DUPONT—Auguste Heard, Encanteur. Bureau, 510 rue Magasin—Il sera vendu à l'enchère publique, VENDREDI, le 22 novembre 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 306 rue Perdido, dans cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de vente pour payer des dettes, rendu dans l'affaire ci-dessus, daté le 16 octobre 1901, et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, la ci après décrite propriété à savoir:

Cinq lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Peters, les rues projetées Deslondes et Chartres et la ligne de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix, désignés par les lettres A, B, C, D, et E sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 27 décembre 1894 et annexé à un acte d'achat ci après mentionné, les dits lots sont contigus et mesurant chacun 27' 2" 7''' de face à la rue Peters, la même largeur dans le fond par les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot A formant l'encoignure de la rue Peters et de la rue projetée Deslondes, et a une profondeur et façade sur ladite rue Deslondes de 123' [illegible] 2''', et 125' 5" de profondeur sur la ligne du lot B, ledit lot B a une profondeur sur la ligne du lot C, de 126' 5" 7'''. Le lot C a une profondeur de 127' 11" 1''' sur la ligne du lot D et le lot D a une profondeur sur la ligne du lot E de 129' 4" 3''' et le lot E a une profondeur sur la ligne le divisant de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix de 130' 9" 5'''.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis s'il en faut, pardevant F. D. Charbonnet, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Sambola & Ducros, avocats.

E. F. SANCHO, Encanteur.

Conditions—Comptant.

22 oct—22 27—nov 3 10 17 22

# Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Nos 816 et 818 rue Mandeville

Un Joli Cottage Double.

Succession de Mme Margaret Kelly, veuve de Patrick Maloney.

No 64,862—Cour Civile de District, Division A

Mardi, le 19 novembre 1901.

PAR CURTIS & GALLAGHER encanteurs—Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé le 16 octobre 1901, et à nous adressé dans l'affaire ci dessus intitulée, nous procéderons de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 19 novembre 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Bourgogne et Dauphine, étant l'ilet désigné par le No municipal 269 borné comme sus-mentionné; ledit morceau ou portion de terre est désigné par le numéro vingt et un et mesurant trente et un pieds onze pouces de face sur la rue Mandeville par une première profondeur sur le côté vers la rue Dauphine, de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes, de là mesurant à un angle droit dix pieds sept pouces et sept lignes, de là une seconde profondeur de quatre vingt dix pieds onze pouces et sept lignes, et a une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent cinquante quatre pieds onze, pouces et deux lignes et une largeur dans le fond de vingt et un pieds trois pouces et six lignes, étant composé de dix pieds sept pouces et sept lignes dans le fond du lot No 180, de vingt et un pieds trois pouces et six lignes, plus près de la rue Dauphine du lot No 201, le tout d'après un plan de Edgar Pilié, voyer, daté le 8 mai 1893, et annexé à un acte pardevant George M. Barnett, notaire, le 29 mars 1893, lequel dit morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, connues par les Nos municipaux 816-818 rue Mandeville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt avec rétention de lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurités et pour tels autres ordres qui pourraient être requis dans le local. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et de l'Etat de 1901. L'acte de vente devant être passé pardevant Jas J. Wolfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey et Benedict, avocats.

19 oct—19 26—nov. 2 9 16 17 19

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis C. Mowerman et Rebecca Ann Helen, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 65,109 et 64,821 consolidés — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thos. G. Ryckman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
John Bassich, avocat.
30oct—30—nov 2 8

Succession d'Annie Tenchford, femme de Vincent Rudolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,255—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Vincent Rudolph, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dart & Kernan, avocats.
26 oct—26 30—nov 4

## CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets sont assez bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

| | |
|---|---|
| Chevaux de selle et de voiture..... | 160@200 |
| Bons chevaux de trait............ | 75@125 |
| Chevaux communs................. | [illegible]@100 |
| Mulets de ville.................. | 150@175 |
| Extra heavy..................... | [illegible] |
| Mulets pour habitations sucrières. | 150@1[illegible] |
| Mulets pour rizières............. | [illegible]@100 |

## VENTES A L'ENCAN.

# Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

### Près du Marché Dorgenois.

Cottage No 2547 rue Douane encoignure Dorgenois.

Grand lot vacant contigu.

Cottage No 213 rue Dorgenois

SUCCESSION DE ANNETTE ARTHUR.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—le MARDI 3 décembre 1901, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 28 octobre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, dossier 57,317, il sera vendu à l'encan.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Douane (maintenant Iberville), Dorgenois, Rocheblave et Bienville, désigné comme lot 1 et mesurant 26 pieds et 1 pouce de face à la rue Douane sur une profondeur et façade sur la rue Dorgenois de 85 pieds. Les améliorations comprenant le confortable cottage résidence No 2547 rue Douane, encoignure de la rue Dorgenois.

2° Le lot de terre de valeur contigu au ci-dessus (dans le même district et ilet) désigné comme lot No 2 et mesurant 26 pieds 1 pouce et 5 lignes de face sur la rue Douane par 85 pieds de profondeur.

3° Un certain lot de terre désigné comme lot A, (dans le même ilet que le ci dessus) mesurant 30 pieds de face sur la rue Dorgenois par 54 pieds 2 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant un joli cottage simple connu comme No 213 rue Dorgenois con établissement distribué et rapportant $7 00 par mois.

Conditions—Comptant Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

30 oct — 30 — nov 3 10 17 24 — déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

### PLACEMENT DE CHOIX.

Belle propriété de valeur centrale et spacieuse du Premier District, autrefois connue comme les écuries et cours de Schmidt et Ziegler, avec résidence en bois à deux étages là-dessus,

Comprenant trois grands et exceptionnellement profond lots de terre, bien remblayé, connus comme les Nos 1127 à 1147 rue Tchoupitoulas.

### JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1114 et 1116 rue St Thomas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,415—Division D. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MARDI, le 19 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 17 octobre 1901, dans l'affaire et pour compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Annonciation, Gaiennié et St Thomas et désigné par la lettre F sur un plan par Del Isle, voyer, et mesurant comme suit, à savoir: Quatre-vingt quatorze pieds, trois pouces et trois lignes (94' 3" 3''') de face à la rue Tchoupitoulas, avec une profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Gaiennié, de cent soixante dix pieds, six pouces et une ligne (170' 6" 1''') et une largeur dans le fond parallèle avec la ligne de face de cent vingt sept pieds, onze pouces et sept lignes (127' 11" 7''') et une largeur sur la ligne plus près de la rue Erato, s'étendant de la ligne du fond vers la rue Tchoupitoulas, quatre vingt treize pieds, quatre pouces et une ligne (93' 4" 1''') de là à angle droit vers la rue Gaiennié trente trois pieds, huit pouces et quatre lignes (33' 8" 4''') de là à angle droit vers la rue Tchoupitoulas, soixante dix sept pieds deux pouces, (77' 2"). Ensemble avec la bâtisse confortable en bois à deux étages, hangars substantiels, bâtisse d'écurie, parc, chambre à fourrage avec compartiments nécessaires en faisant un des plus beaux établissements de son genre en cette ville. Les terrains sont exceptionnellement élevés, bien drainés et coquillés et le tout sous une splendide barrière avec grande entrée pour wagons etc. Sa situation centrale sur une rue bien pavée conduisant aux principales presses à coton, débarcadères de vapeurs, dépôt de chemins de fer en font un des meilleurs endroits pour écuries dans cette ville.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Annonciation, Gaiennié, Erato et Tchoupitoulas, désigné comme lot C sur un plan par Del Isle, voyer, et mesurant (37' 3") trente sept pieds trois pouces de face à la rue St-Thomas; (17' 6") dix-sept pieds six pouces de largeur dans le fond; (117') cent dix sept pieds sur le côté vers la rue Gaiennié, et sur la ligne de côté ledit lot a une profondeur de (29' 9") vingt neuf pieds neuf pouces, de là une seconde profondeur de (82' 6") quatre-vingt deux pieds six pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot étant composé de la plus grande partie du précédent lot un et partie du précédent lot sept.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois confortablement divisé, connu par les Nos municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, bien situé à proximité des marchés, écoles et fabriques, et convenablement administré devrait rapporter de beaux revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans; les billets représentant la portion non payé devant être garantis par lien du vendeur et les clauses usuelles de sécurités et devant porter intérêt à 7 0/0 par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur de la propriété (premièrement décrite) rue Tchoupitoulas, devant assumer les taxes d'Etat de 1901 seulement et l'acquéreur du cottage rue St Thomas devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1901. L'acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Fred. C. Marx, notaire, un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

19 oct—19 20 27—nov 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriété du Troisième District.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, maintenant en congé, à la date du 4 septembre 1901, dans l'affaire John B Vinet versus Alfred Cantrelle et als, No 64,160 du dossier de la dite Cour, il sera vendu:

Six lots et deux portions de lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Washington, désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, neuf et dix de l'ilet No 7, (maintenant No 73) compris entre les rues Monroe, maintenant Tupelo, Moreau, maintenant Chartres, Hancock et De La Ronde, maintenant Douglas, d'après le plan fait par G. Giraux, sous la date du 5 novembre 1832 et déposé dans les archives notoriales de Philippe Lapeyre, ancien notaire en cette ville, lesquels lots de terre mesurent comme suit, à savoir: Nos trois, quatre, cinq et six, chacun 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; lot No 9 mesurant 32 pieds de face à la rue Chartres sur 134 pieds 10 pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Douglas, sur 134 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; la première portion de terre qui doit être prise sur la portion la plus près de la rue Douglas du lot No 7, d'après ledit plan, mesurant 7 pieds 4 pouces et 8 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La deuxième portion qui doit être prise sur cette portion dans le fond du lot No 8 d'après ledit plan mesurant 14 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesures américaines.

Conditions: Comptant—Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. attachés, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rosen, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

John G. Robin et C. L. Walker, avocats.

12 oct—12 13 20 27—Nov 3 10 12


# L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN.

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

[illegible]

EDITION HEBDOMADAIRE

| | |
|---|---|
| Un an | [illegible] |
| Six mois | [illegible] |
| Quatre mois | [illegible] |

On s'abonne à la semaine pour les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,